

INFO MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

Pour nous joindre

☎ 418 855-2428 poste 3

Courriel :

info@municipalitelejeune.ca

BUREAU MUNICIPAL

Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au jeudi

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi 8h00 à 12h00

69, de la Grande-Coulée

Lejeune (Québec) G0L 1S0



Réunion spéciale

du budget

Jeudi 17 décembre à

19 h 00

MOT DU MAIRE

Vœux de Noël

À l'approche du temps des fêtes, tous les employés(es) ainsi que les élus(es) de la Municipalité de Lejeune souhaitent souligner l'importance de cette période festive, traditionnellement propice aux rassemblements familiaux.

SÉANCES DU CONSEIL 2021 à 20 h

Lundi 11 janvier

Lundi 1^{er} février

Lundi 1^{er} mars

Mardi 6 avril

Lundi 3 mai

Lundi 7 juin

Lundi 5 juillet

Lundi 9 août

Mardi 7 septembre

Lundi 4 octobre

Lundi 1^{er} novembre

Lundi 6 décembre

LE BUREAU MUNICIPAL

SERA FERMÉ

LE 21 DÉCEMBRE 2020

AU 3 JANVIER 2021

Comme vous le savez déjà, en cette année de pandémie, les fêtes de Noël et du Jour de l'An ne pourront avoir lieu dans les conditions habituelles...

Il est de la responsabilité de chacun de prendre soin de sa propre santé, et ce faisant participer à la protection de la santé de la collectivité, de sa famille, de ses amis.

Malgré cette période très spéciale pour l'humanité, nous espérons que pour chacune et chacun d'entre vous, les prochaines semaines soient des occasions de réjouissances, d'amitiés et d'amours partagés à distance ainsi que de repos bien mérité.

Que ces journées de festivités vous soient douces et que la joie de Noël continue de briller dans vos yeux chaque jour de cette nouvelle année !

Joyeux Noël et Bonne Année 2021

Pierre Daigneault maire 



Dates des versements de taxes pour l'année 2021

Jeudi 11 mars 2021

Jeudi 6 mai 2021

Jeudi 8 juillet 2021

Jeudi 9 septembre 2021

Vendredi 15 octobre 2021

**Les comptes de taxes foncières sont envoyés habituellement
dans le mois de février.**

**Un escompte de 1% est donné lors du paiement avant le 11 mars,
de la totalité du compte annuel.**

Voici les taux de taxations 2021

Taxe foncière générale : 1.33\$/100\$ d'évaluation

Aqueduc : 230\$

Recyclage /ordure : 150\$ par point

Fosse septique : 97.50\$ par point

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ

LUNDI 21 DÉCEMBRE 2020 AU 3 JANVIER 2021

DE RETOUR LE 4 JANVIER 2021 À L'HORAIRE NORMAL

En cas d'urgence : 418-855-2877 (Claudine)

AVIS PUBLIC



Avis est donné par la présente dont le conseil de la Municipalité de Lejeune tiendra une séance spéciale concernant le budget 2021.

Conformément aux exigences de l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2021.

Cette séance spéciale se tiendra à la date, à l'heure et à l'endroit spécifiés ci-dessous :

Date : **jeudi 17 décembre 2020**

Heure : **19 H 00**

Lieu : **69, rue de la Grande Coulée, 2^e étage**

Lejeune (Québec) G0L 1S0

Salle du conseil

Objet : Accumulation neiges sur la chaussée

Avis public,

Par la présente, **nous sollicitons votre collaboration** encore cette année.

Bien vouloir porter une attention particulière au dépôt de la neige sur la chaussée et sur les terrains de vos voisins. Ceci pourrait occasionner des accidents et des malentendus. Il est interdit par le code de la sécurité routière, ce qui peut vous occasionner d'avoir une contravention par la sûreté du Québec.

Nous vous demandons donc de collaborer pour la sécurité de tous les utilisateurs de la voie publique.

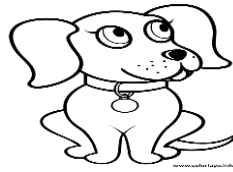
Règlement général Chapitre 3 Nuisances, Articles 23

Étant une personne physique, avoir jeté ou déposé/de la neige ou de la glace/ dans un endroit public.

La Municipalité de Lejeune 

N.B. Soyez très attentif aux consignes de la santé publique





DERNIER AVIS

IMPORTANT D'ENREGISTRER TOUS LES CHIENS

À ce jour, nous avons enregistré seulement 17 chiens à Lejeune; c'est certain qu'il y a beaucoup plus de chiens que ça dans la municipalité. Le propriétaire est passible d'une amende de 250 \$ s'il ne vient pas enregistrer son chien à la municipalité.

Le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens oblige tous les propriétaires de chiens à enregistrer leur(s) chien(s), quelles que soient la race et la grosseur du chien, auprès de la municipalité et à faire porter à leur chien, la médaille d'enregistrement de la municipalité. Le propriétaire est passible d'une amende de 250 \$ s'il ne vient pas enregistrer son chien à la municipalité dans le délai prévu.

La période d'enregistrement est prolongée jusqu'au 29 janvier 2021.

PROCÉDURE POUR ENREGISTRER VOTRE CHIEN À LEJEUNE

L'enregistrement se fait au bureau municipal, 69, rue de la Grande-Coulée, au coût de 10 \$ par chien, payable en argent ou chèque. Une fiche d'enregistrement devra être complétée par chaque propriétaire de chien et cela pour chaque chien. Afin de diminuer le temps de la transaction nous aimerions que votre fiche soit complétée avant de vous rendre au bureau municipal en vous la procurant sur notre site Municipal dans la section Municipalité: Urbanisme, enregistrement chien et cliquer sur formulaire pour l'enregistrement.

Le propriétaire reçoit ensuite une médaille pour le chien. Cette médaille comporte le numéro d'enregistrement du chien. Le chien doit porter sa médaille afin d'être identifié en tout temps.

Par la suite, il y aura une facture annuelle de 10 \$ par chien au mois de janvier 2022.

Le bureau municipal est ouvert au public : lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 8 h à 12 h. Nous demandons aux personnes de se désinfecter les mains en entrant dans le bureau, de porter le masque et de respecter la distanciation sociale.

N'apportez pas votre chien. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la municipalité de Lejeune au 418-855-2428 poste 3.

Merci aux bénévoles !



La municipalité reconnaît la valeur inestimable des actions bénévoles qui sont réalisées et tient à adresser à chacun de vous, un petit mot bien simple, mais combien significatif de l'importance de votre travail.

Vous apportez une contribution d'une valeur inestimable tant au niveau monétaire, qu'en valeur humaine.

Nous avons besoin du bénévolat pour maintenir les services à la population et pour supporter les activités de loisirs, de culture, de développement, etc....

Bravo à tous ceux et celles qui s'impliquent et un merci sincère pour votre générosité!

Particulièrement durant cette période très difficile (pandémie covid-19)

Vous êtes très importants !

Nous voulons remercier également les personnes qui ont fait les décorations de l'église et ceux qui travaillent pour la contribution volontaire.

Merci d'avoir donné de votre temps.

C'est très apprécié !



PATINOIRE



Considérant que nous n'avons reçu aucune offre pour l'emploi;

Considérant les problèmes à cause de la pandémie

(directive de la santé publique)

Le conseil municipal a décidé avec regret de rester la patinoire fermée pour l'année 2020-2021



Gagnants(es) Contribution volontaire 2021

Fabrique de Lejeune

TIRAGE CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Fabrique Lejeune 2021

Janvier	Monsieur Armand Denis, St-Honoré	1040.00\$
Février	Madame Jeannine Bernier, Drummondville	1045.00\$
Mars	Madame Chantal Lévesque, Dégelis	1032.50\$
Avril	Madame Nicole Dubé Chouinard, St-Juste-du Lac	1050.00\$
Mai	Madame Réaline Bourque, Squatec	1045.00\$
Juin	Madame Maryline Miville, Rivière-du-Loup	1042.50\$
Juillet	Madame Nicole Bernier, Lejeune	1055.00\$
Août	Monsieur Clarence Levasseur, Lots-Renversés	1062.50\$
Septembre	Monsieur Gérard Albert, Auclair	1065.00\$
Octobre	Érablière du Sommet Francis Lagacé, Lejeune	1065.00\$
Novembre	Adrien Ouellet, Saint-Hubert	1070.00\$
Décembre	Lucie Gilbert, Lejeune	1065.00\$

Félicitations aux gagnants et gagnantes !

Merci à tous les participants et participantes !

LA FABRIQUE



Horaire des messes

Date	Lejeune	Auclair	Lots-Renversés	St-Juste-du-Lac
Samedi 19 déc.		Messe 19 h		
Jeudi 24 déc.			Messe 19 h	
Dimanche 27 déc.				Messe 11 h
Jeudi 31 décembre	Messe 19 h			
Samedi 2 janvier		Messe 19 h		



Défunts de Lejeune

Gisèle Desrosiers (Jean-Claude Bernier)	24 janvier 2020	71 ans
Yvon Albert (Gisèle Lavoie)	28 janvier 2020	73 ans
Anne-Marie Labrie (Gabriel Saint-Pierre)	18 mai 2020	76 ans

Défunts Anciennement de Lejeune 2019-2020

Jacques Blanchette	24 décembre 2019	75 ans
Thérèse Ouellet (Benoît Sirois)	3 janvier 2020	77 ans
Frère Clément Vézina	16 janvier 2020	89 ans
Jean-Luc Manseau	19 janvier 2020	43 ans
Janine Thériault (feu Charles -Aimé Robert)	14 mars 2020	84 ans
Sœur Gabrielle Labrie	22 avril 2020	74 ans
Jeannine Caron	27 avril 2020	85 ans
Roger Michaud (Marguerite Lepage)	9 mai 2020	76 ans
Lisette Paradis	15 juillet 2020	71 ans
Sandra Viel (Serge Ouellet)	11 septembre 2020	39 ans
Ronald Moreau (feu Léona Cherished)	18 octobre 2020	90 ans
Roselle Dubé	6 novembre 2020	81 ans
Arsène Albert	décembre 2020	80 ans

Horaire d'hiver

Le mardi de 13h30 à 16h00

Le mercredi de 18h30 à 20h00

**Pour le temps des Fêtes, la bibliothèque sera fermée
du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021**

Téléphone : (418) 855-2428, poste 6

Joyeuses Fêtes à tous !



CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

La brigade de pompiers de Lejeune vous souhaite

Joyeux temps des fêtes !!!



COMITÉ DU PÈRE NOËL

ANNULÉ



PÈRE NOËL 2020 FÊTES DES ENFANTS

C'est avec nostalgie que nous annonçons que l'édition 2020 de la fête de Noël sera annulée.

À cause de la situation actuelle(covid-19), nous ne pouvons pas nous réunir.

Nous sommes sincèrement peinées de ne pas pouvoir permettre aux enfants de venir voir le père Noël.

Mais, pour la sécurité de tous, c'était la seule solution.

Le comité de Noël et le comptoir de linge.

Bernadette, Colette, Carmen, Nicole



COMPTOIR DE LINGES



Merci de votre collaboration habituelle.

Merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs

Joyeux temps des fêtes

Bernadette, Colette, Carmen et Nicole



Club des 50 ans et + de Lejeune

Vos cartes de membre pour l'année 2021 sont arrivées.

Pour recevoir vos cartes, communiquez avec
Lucie Gilbert au 418-855-9962

*Pour voir tous les avantages d'être membre
Allez voir sur le site internet : www.carrefour50.com*

NOS MEILLEURS VOEUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES !



Infos Développement St-Godard

2020 nous aura surpris et demandé beaucoup d'adaptation

L'équipe de développement ne s'est pas éteinte pour autant. Au contraire, un grand élan de travail et solidarité a permis la réalisation de nombreux travaux. Selon les consignes de la santé publique, l'équipe de Développement St-Godard a décidé de mettre en pause ses activités régulières pour la saison estivale 2020 mais n'est pas demeurée les bras croisés pour autant. Avec des réponses positives de différents partenaires, l'apport des bénévoles, le dévouement des travailleurs, le suivi rigoureux du conseil d'administration, plusieurs réalisations ont été rendues possible.

Assemblée générale annuelle

Dans les conditions actuelles de santé publique, le conseil d'administration
Vincent Soulière président – Pauline Gilbert trésorière – Fanny Pilon secrétaire
Arnelle Kermarrec représentante municipale – Krista Liberio administratrice
Goulimine Sylvie Cadôret chargée de projets
a décidé de ne pas tenir d'assemblée générale conformément aux décisions gouvernementales
mais de vous tenir informés.

Nous tenons à remercier Claude Poirier et Gilles Dubé qui se sont impliqués en tant qu'administrateurs en 2019-2020.

Vous aimeriez qu'on vous tienne au courant des différents projets, laissez-nous votre adresse courriel.

lejeunearchet@yahoo.ca ou pauline25.1952@gmail.com

Réalisations 2020

Projet structurant

- De Nature Traditionnelle 2020 est un projet déposé à l'automne 2019 répondant au plan d'action 2020 et poursuivant quelques objectifs de développement, de mise en valeur et de rénovation.

Site festivalier multifonction

- Réalisation d'un nouveau site multifonction pour accueillir l'événement festivalier de musique et des arts traditionnels Le Jeune Archet, un kiosque de location et rangement d'équipements nautiques (canots-kayaks) et un plus grand nombre d'activités communautaires. Installation permanente de l'eau et électricité pour répondre aux besoins événementiels.

Embauche de personnes ressources contractuelles

- Une chargée de projets pour développer le concept festivalier, planifier et organiser les équipes de travail, effectuer les achats, assurer les suivis auprès des partenaires, la gestion des volets du plan de développement festivalier, du projet structurant et du projet alimentaire. Assurer la réussite des activités.
- Un artisan chef d'équipe pour effectuer les différentes tâches de menuiserie, installation eau et électricité, transport des matériaux et équipements, organisation et réalisation des travaux.
- Trois soutiens techniques, aménagistes pour contribuer à la réalisation des travaux.

Amélioration au Centre Nature et Culture La Pyrole Enchantée

- Construction d'une toilette sèche près du Centre Nature et Culture.
- Finition du toit de la cuisinette en bardeau de cèdre.
- Aménagement du terrain, coupe d'arbres, nivellement, installation d'une fosse septique et champ d'épuration, installation de l'eau.

Patrimoine utilitaire, projet Aliments saison 2020

- En complémentarité avec Agriculture Canada, volet autonomie alimentaire, des membres de la collectivité et l'équipe de travail ont réalisé un four à pain traditionnel en argile et son bâtiment sur le nouveau site festivalier. Cela s'inscrit dans la démarche de Développement St-Godard d'offrir un service gourmand, des ateliers en lien avec la valorisation du terroir, se nourrir sainement et favoriser les rencontres intergénérationnelles.
- Pour répondre aux besoins d'autonomie alimentaire, un déshydrateur et une presse à jus ont aussi été réalisés.



Projet Nouveaux Horizons

- Grâce à une contribution du programme Nouveaux Horizons, nous avons l'opportunité d'équiper Le Centre Nature et Culture et le nouveau site multifonction d'équipements électroniques. La téléphonie et l'Internet seront désormais en service durant la saison estivale afin d'assurer sécurité, diffusion, service à la clientèle. D'autres équipements seront achetés pour assurer la diffusion d'événements.
- Vous seriez intéressés d'apprendre les rudiments pour l'utilisation d'une tablette, donnez votre nom et vos coordonnées par courriel à lejeunearchet@yahoo.ca ou contactez Pauline à pauline25.1952@gmail.com

Projet nautique

- Développement St-Godard a fait l'acquisition de canots et de kayaks. Ces équipements seront en location dès 2021.
- Développement St-Godard restaurera les refuges (Pointe aux Oiseaux, Cap à L'Ours et Dos de La Tortue) situés aux abords du Grand Lac Squatec et de la rivière Squatec.



Remerciements et souhaits

Le conseil d'administration de Développement St-Godard tient à remercier la municipalité de Lejeune pour sa contribution et son support. Nous remercions également tous les bénévoles et volontaires qui contribuent aux développements des projets de Développement St-Godard.

*L'équipe de Développement St-Godard
vous souhaite un temps des fêtes serein et reposant !
Que la paix, la joie et la santé vous accompagnent !*



OFFRE D'EMPLOI

Développement St-Godard est un organisme sans but lucratif oeuvrant au développement social, culturel et écologique de son milieu. Gestionnaire de la Halte Lacustre du Grand Lac Squatec, du Centre Nature et Culture La Pyrole Enchantée où sont offertes maintes activités en saison estivale, l'organisme inscrit ses démarches dans l'optimum du développement durable. Il est aussi porteur de l'événement de musique et des arts traditionnels Le Jeune Archet.

Poste : Service à la clientèle

Description de l'emploi :

- Offrir des formations d'utilisation d'outils informatiques : tablettes, plateforme web, zoom, Messenger...sur le territoire du JAL (St-Juste-Du-Lac, Auclair, Lejeune).
- Organiser le plan de formation et en faire sa promotion
- Réaliser des outils de télécommunications pour l'organisme
- Réaliser un site web pour l'organisme
- Participer aux rencontres de travail des équipiers de l'organisme

Qualifications requises :

- Faire preuve d'initiative et de créativité
- Être polyvalent dans le travail
- Avoir une automobile pour se déplacer
- Être souple dans son horaire de travail
- Aimer travailler avec des aînés.es
- Être positif

Conditions d'emplois :

- Contrat d'une durée de 10 semaines
- Salaire à discuter selon expériences
- Être âgé de 15 à 30 ans
- Envoyer votre CV et lettre de motivation par courriel

Contact : lejeunearchet@yahoo.ca

LEJEUNE

Nouvel horaire pour les écocentres

Consignes pour les matières résiduelles pendant les Fêtes

Horaire hivernal des écocentres

Les 4 écocentres sont ouverts selon l'horaire hivernal.

HORAIRE HIVERNAL
écocentre

	SQUATEC			POHÉNÉGAMOOK		
TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC (Quartier Cabano) 854-7318 • 53, route 232 Est	855-5484 • 90, route 295 Nord			893-2571 • 480, rue de Parc Industriel		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Période hivernale 30 novembre 2020 au 11 avril 2021	FERMÉ					8 h à 12 h 13 h à 16 h

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
DÉGELIS et lieu d'enfouissement technique 853-2172 • 297, route 295						
Période hivernale 30 novembre 2020 au 11 avril 2021	13 h à 16 h	8 h à 12 et 13 h à 16 h				Fermé

1-866-789-RIDT (7438)

Devenus essentiels pour une grande partie de la population qui veut se débarrasser écologiquement de ses matières résiduelles, tous les écocentres du Témiscouata sont ouverts l'hiver, mais selon un horaire adapté.

- Écocentres de Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac : fermé la semaine, mais ouverts tous les samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Écocentre de Dégelis : ouvert le lundi de 13h00 à 16h00 et du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, mais fermé le samedi

Comme toujours, l'accès est gratuit et illimité pour les citoyens, il suffit de respecter certaines consignes et de trier au maximum ses matériaux.

Profitez-en toute l'année ...

Changement de collecte lors jours fériés

En cette fin d'année 2020, toute l'équipe de la RIDT vous souhaite un joyeux temps des fêtes, rempli de bonheur et de bons moments.

Merci de sortir vos bacs roulants la veille au soir des journées de collecte prévue et de votre habituelle collaboration.

Si vous êtes aux prises avec un surplus de matières résiduelles (déchets de repas, boîtes cadeaux, etc.), nous vous suggérons de vous rendre à l'écocentre pour vous en départir.

Nous souhaitons vous rappeler que le papier d'emballage n'est pas recyclable. Ce papier est souvent métallisé ou plastifié pour lui donner un aspect brillant.

Il n'est pas possible de séparer ces matières pour en assurer le recyclage. Les ornements de cadeaux, comme les choux et les rubans en plastique ou en tissu ne sont pas recyclables également.

Finalement, il est préférable d'apporter votre sapin à l'écocentre le plus près pour qu'il soit valorisé. Néanmoins, sachez qu'il est tout de même possible de le placer au bord du chemin pour la collecte. Il doit cependant être coupé en tronçons de trois pieds maximum.





CE QUE VOTRE BAC NE VEUT PAS RECEVOIR EN CADEAU PENDANT LE TEMPS DES FÊTES...



CE QUE VOTRE BAC ADORE RECEVOIR PENDANT LE TEMPS DES FÊTES!

Ustensiles en plastique
Éviter d'utiliser
Penser ustensiles durables
Sinon, poubelle

Vêtements
Donner
Sinon, à l'écocentre

Lumières de Noël
Réutiliser
Sinon, à l'écocentre

Styrmousse
Éviter cet emballage
Réutiliser
Sinon, poubelle

Guirlande de Noël
Réutiliser
Donner au suivant
Sinon, poubelle

Verre à vin ou boule de Noël cassé
Poubelle, pas le choix

Sapin de Noël naturel
Participer à la collecte municipale spéciale

Bouchon de liège
Bricolage
Points de dépôt
Sinon, poubelle

Restes de repas
Congeler
Partager
Composter

Jouet
Donner au suivant
Sinon, à l'écocentre

Papier d'emballage métallisé, chou, ruban
Éviter d'utiliser
Réutiliser au maximum
Sinon, poubelle

Canette
Rapporter si consignée ou dans le bac!

Enveloppes
Dans le bac!

Boîte de jouet
Séparer les matières et mettre dans le bac

Papier de soie
Dans le bac!

Bouteille de plastique
Rapporter si consignée ou dans le bac!

Boîte de carton
Dans le bac!

Contenant de verre
Dans le bac!

Bouteille de vin
Dans le bac!

Papier d'emballage non métallisé
Dans le bac!

Boîte de conserve
Dans le bac!



Soyez visibles lors de vos marches!

Sortir marcher en soirée est une activité pouvant vous aider à vous détendre et à atteindre les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes recommandées chez les adultes. Avec l'arrivée de l'hiver et la noirceur qui s'installe, voici un rappel de quelques conseils de prudence:

COMME PIÉTON JE DOIS ASSURER MA SÉCURITÉ, CAR JE SUIS VULNÉRABLE :

- ◆ Je porte des vêtements ou des accessoires réfléchissants. Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps, car les phares des voitures éclairent à cet endroit.
- ◆ Je marche sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur l'accotement ou sur le bord de la rue, dans le sens le plus sécuritaire.
- ◆ Je traverse aux intersections en respectant la signalisation.

COMME CONDUCTEUR, JE DOIS FAIRE PREUVE DE PRUDENCE À L'ÉGARD DES PIÉTONS :

- J'anticipe la présence de piétons, surtout aux intersections et aux passages pour piétons.
- Je ralentis et respecte une distance de 1 m ou 1,5 m, selon la limite de vitesse, entre mon véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement.
- Je respecte les passages pour piéton : je ralentis et je cède le passage.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RENDRE VOS DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES :

- Des brassards réfléchissants sont parfois disponibles gratuitement au bureau municipal. Nous invitons petits et grands à s'en procurer un pour s'assurer d'être visibles. Le brassard peut être installé sur le sac à dos de l'enfant.
- **POUR EN SAVOIR PLUS:**
- <https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/a-pied-soyez-visible.pdf>
- <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi>

Cet hiver à pied, soyez visibles!

À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**



Soyez visible

Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.

Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.

Marchez sur le trottoir

C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.

Traversez aux bons endroits

Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Bonne saison hivernale et Joyeuses Fêtes!

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 

Besoin de parler?

Accueil Empathie
Confidentialité Respect
Non jugement

TEL-AIDE

Q U É B E C

Service d'écoute téléphonique

Service d'écoute téléphonique

Solitude, détresse, anxiété, idées suicidaires...

Ouvert de 9h à minuit, 7 jours sur 7

418 686-2433

Québec métro

SANS FRAIS

1 877 700-2433

Portneuf, Charlevoix, Bas St-Laurent,
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

www.telaide.qc.ca

En parler, ça fait du bien...

CHRONIQUE

Voisins Solidaires

L'hiver s'installe tranquillement et décembre apporte son lot de grisaille. Pour plusieurs aînés, l'hiver est synonyme de solitude mais aussi de surcharge de tâches à effectuer, pour déneiger l'entrée et gratter les marches d'escalier, entre autres.

Avez-vous pensé offrir votre aide pour un voisin âgé qui en aurait bien besoin ?

Décembre ne rime pas seulement avec le changement d'heure... mais aussi avec un changement d'attitude ! Être un voisin solidaire, c'est d'abord un état d'esprit.

Mélanie Lavoie, Agente de projet
Centre d'action bénévole région Témis 418 853-2546





Espace Campus : Dynamiser la vie étudiante au Témiscouata

Dans une volonté de dynamiser ses collectivités et de développer un environnement qui encourage les étudiants à choisir la région du Témiscouata comme lieu de formation collégiale, professionnelle ou générale aux adultes, un groupe d'acteurs socioéconomiques témiscouatins déploie une solution actuelle et avant-gardiste : Espace Campus.

Au quotidien, Espace Campus a pour but de faciliter l'intégration des étudiants dans leur nouveau milieu de vie, entre autres, dans leurs recherches d'hébergement, d'emploi, pour assurer leurs déplacements et pour l'organisation d'activités sociales. De plus, Espace Campus offre aux personnes, qui poursuivent leurs études au Témiscouata, des rabais et privilèges exclusifs grâce à des ententes conclues avec des entreprises locales. Elles sont invitées à repérer l'autocollant Espace Campus sur la vitrine des commerces participants.

Espace Campus est la concrétisation d'une vision commune qui nous donne les moyens d'accroître la mise en valeur du dynamisme des établissements d'enseignement postsecondaires de notre MRC tout en permettant de promouvoir auprès de la clientèle étudiante les programmes de formations dispensées ainsi que le potentiel humain et naturel de notre région.

Le site web centralise l'information pour présenter la gamme de services qui leur est offerte sur le territoire. Consultez-le au www.espacecampus.ca. Une vidéo promotionnelle sera dévoilée sous peu. Restez à l'affût.

Information :

Roxanne Morin, coordonnatrice Espace Campus, roxanne.morin@cectemiscouata.ca ou 418 894-2359



Que votre Noël soit illuminé par les sourires de ceux que vous aimez et que leurs rires résonnent avec gaieté au cœur des festivités.

L'une des joies de la période des fêtes est l'occasion pour nous de vous dire merci pour la confiance et votre fidélité tout au long de cette année.

Joyeuses fêtes!

De toute l'équipe du Dépanneur Gaz-O-Bar CB Inc.

Veillez prendre note des heures d'ouverture pour les jours de fête!

24 décembre : 7h à 17h

25 décembre : Fermé

31 décembre : 7h à 20h

1^{er} janvier : Fermé

Les heures d'ouverture demeurent les mêmes qu'à l'habitude pour les autres jours, soit :

Lundi au vendredi : 7h à 20h

Samedi et dimanche : 8h à 20h

Richard Bouthin



Bonne Année 2021

